



Délibération du Conseil d'Administration de l'U.P.A.C.A. du 11 Décembre 2018

Tarifs des cotisations d'adhésion à l'UPACA

Le mardi 11 décembre 2018 à 15h00, dans la salle de réunion du stand de la FIN au Nautic de Paris, le Conseil d'Administration de l'Union des Ports de Plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur (U.P.A.C.A.), régulièrement convoqué, s'est réuni

Le Conseil d'Administration de l'UPACA prend la délibération suivante :
Les tarifs de cotisation à l'UPACA pour l'année 2019 sont :

Catégorie d'anneaux	Participation par anneau
Postes à flot	5,88 €
Postes à sec ou en eaux intérieures	4,02 €
Mouillages organisés	4,02 €

Fait à Paris, le 11 décembre 2018.

Marc Emmanuel QUIROUARD FRILEUSE
Président de l'UPACA